

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vote favorable sur le Plan localisé de quartier. Une étape importante pour le projet de la Cité de la musique.

Genève, le 7 octobre 2020

La Fondation pour la Cité de la musique de Genève (FCMG) salue un vote favorable du Conseil Municipal de la Ville de Genève sur le Plan localisé de quartier (PLQ) des Feuillantines.

La majorité des conseillers municipaux (PS, PLR, PDC et MCG) a préavisé favorablement ce PLQ.

Il s'agit d'une étape importante dans la perspective de la construction de la Cité de la musique qui s'implantera près de la Place des Nations à l'horizon 2025.

Ce vote est l'accomplissement de plus de 6 ans de travail, d'échanges et de concertations avec les pouvoirs publics, les partis politiques ainsi que des associations culturelles, les habitants du quartier des Nations et futurs voisins du projet.

En collaboration avec les autorités, et tous les acteurs musicaux qui le souhaitent, le conseil de fondation entend dès lors continuer son travail, faire davantage connaître et apprécier le projet et encore l'améliorer. La Cité de la musique doit être une institution ouverte à l'ensemble des habitants de Genève et des environs.

Contact :

Laurence Brenner, Secrétaire Générale – Fondation pour la Cité de la Musique
Laurence.brenner@citedelamusique.ch – 079 437 5752